

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-75

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Promouvoir et accompagner les démarches de développement durable (P152)
Titre	<i>Agir pour le développement durable - Rapport sur la situation de la Région en matière de développement durable / Etat d'avancement de l'Agenda 21</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

de la présentation du « *Rapport sur la situation de la Région Basse-Normandie en matière de développement durable / Etat d'avancement de l'Agenda 21 régional – 2012-2013* » jointe en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7367-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-76

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Rapport de présentation générale</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de considérer qu'au vu des différents rapports qui ont été proposés, la Décision Modificative n° 2 du budget de la Région pour l'exercice 2013, a été adoptée par chapitre, pour un montant de 2 176 847,82 € en section de fonctionnement et un montant de – 10 324 221,20 € en section d'investissement, ainsi que les autorisations de programme et d'engagement correspondantes ;

- de diminuer l'emprunt d'équilibre de - 17 796 416,18 €, soit un emprunt fixé pour l'année 2013 à 102 028 047,46 €,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le
et de la réception en Préfecture le .
Identifiant :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-77

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Promouvoir la Région Basse-Normandie (P003)
Titre	<i>DM2 - Direction de la Communication</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P366 « Favoriser le rayonnement de la Basse-Normandie », un complément d'AE d'un montant de 13 250 € sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 13 250 € ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 13 250 € sur le chapitre 930 « Services généraux » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7188-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-78

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>DM2 - Direction des Ressources humaines</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'inscrire un crédit de paiement de 114 400 € au titre du programme P250 gérer les ressources humaines, sur le chapitre 930 "services généraux" ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-6705-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-79

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Optimiser la dette régionale</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 765 000 € en section de fonctionnement sur le programme P005, chapitre 943 « Opérations financières » ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7627-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-80

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Frais divers de gestion</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter un complément de 11 500 € d'autorisation d'engagement au titre du programme P367 – Optimiser les moyens généraux, sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

- 2013 : 11 500 €

- d'approuver l'admission en non-valeur des créances mentionnées dans la liste ci-annexée, présentée par Madame le Payeur régional le 17 septembre 2013 pour un montant total de 904 805,26 € et portant sur les exercices comptables de 1997 à 2013 ; d'inscrire ce montant de 904 805,26 € en dépenses sur le chapitre 930 « Services généraux » ;

- de procéder à une reprise sur provisions pour dépréciation de comptes de tiers pour la somme de 904 805,26 € ; d'inscrire ce montant en recettes sur le chapitre 945 « Dotation aux provisions » ;

- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 12 405,05 € sur le chapitre 930 « Services généraux » ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 1 500 000 € au chapitre 945 « Dotations aux provisions », dont 1 000 000 € au titre d'un risque sur créances et 500 000 € au titre d'un complément de provision TICPE Grenelle ;

- d'inscrire pour les opérations d'ordre un crédit de paiement de 143 600 € sur le chapitre 926 « Transferts entre sections », et un montant identique en recette au chapitre 946 « Transferts entre sections » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7625-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-81

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Les recettes du budget 2013</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter les recettes du budget primitif 2013 de la Région de la manière suivante :

- Fiscalité à taux national	+ 500 000,00 €
- Dotations Etat	- 60 972,00 €
- Recettes conditionnées : dispositifs	+ 262 119,00 €
- Recettes conditionnées : projets	+ 1 229 260,00 €
- Avances et fonds d'investissement	- 650 679,00 €
- Autres produits	+ 5 527 147,00 €
- Emprunt	- 17 796 416,18 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7626-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-82

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de l'Aménagement et du Développement Durables</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter un complément de 25 100 € sur l'AP P020 « Animer et développer les territoires » votée sur le chapitre 905 du budget 2013 pour un montant de 2 226 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2017 : 25 100 €

- de voter un complément de 1 000 000 € sur l'AP P210 « Soutenir les politiques urbaines » votée sur le chapitre 905 du budget 2013 pour un montant de 8 500 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 1 000 000 €

- de voter un complément de 170 000 € sur l'AE P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » votée sur le chapitre 937 du budget 2013 pour un montant de 1 300 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 150 000 €

2015 : 20 000€

- de voter une diminution de 2 600 000 € sur l'AP P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » votée sur le chapitre 907 du budget 2013 pour un montant de 6 380 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 900 000 €

2015 : - 150 000 €

2017 : - 1 550 000 €

- de voter une diminution de 80 000 € sur l'AE P152 « Promouvoir le développement durable » votée sur le chapitre 937 du budget 2013 pour un montant de 635 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 80 000 €

- de voter une diminution de crédits de paiement de 100 000 € sur le chapitre 935 « Aménagement du territoire »,

- de voter une diminution de crédits de paiement de 37 850 € sur le chapitre 905 « Aménagement du territoire »,

- de voter un complément de crédits de paiement de 70 000 € sur le chapitre 937 « Environnement »

- de voter une diminution de crédits de paiement de 1 585 000 € sur le chapitre 907 « Environnement »

- de voter une diminution de crédits de paiement de 200 000 € sur le chapitre 904 « Santé »

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7228-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-83

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction Transports, Mer et Littoral</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P361 « Développer le transport ferroviaire régional de voyageurs », un complément d'Autorisation d'Engagement votée en 2013 d'un montant de 2 588 850 €, sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

o 2013 : 2 588 850 €

- d'affecter sur l'AE P361 « Développer le transport ferroviaire régional de voyageurs » votée en 2013 pour 65 783 950 €, un montant de 120 000 € au titre de l'opération P361O009 « Tarifications TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 938 du budget de la Région, à la SNCF, une subvention de :

- o 100 000 € au titre du produit tarifaire Liber'ter,
- o 20 000 € au titre du produit tarifaire Visi'ter ;

- de voter au titre du programme P364 «Moderniser le réseau routier», une Autorisation d'Engagement, votée en 2013, d'un montant de 94 013 €, sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

o 2013 : 94 013 €

- d'affecter sur l'AE P364 « Moderniser le réseau routier » un montant de 94 013 € au titre de l'opération P364O001 « BP Nord », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 938 du budget de la Région un montant de 94 013 € à la SAFER au titre des indemnités compensatoires à verser lors de la revente des terrains préfinancés par la Région ;

- de voter au titre du programme P364 «Moderniser le réseau routier», un complément d'Autorisation de Programme, voté en 2013, d'un montant de 1 556 671 €, sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

o 2013 : 1 556 671 €

- d'affecter sur l'AP P364 « Moderniser le réseau routier » un montant de 190 000 € au titre de l'opération P364O005 « RN 174 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- d'attribuer sur le chapitre 908 du budget de la Région un montant de 190 000 € à la SAFER pour la réalisation d'acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre du programme routier de Basse-Normandie ;

- d'affecter sur l'AP P364 « Moderniser le réseau routier » un montant de 1 366 671 € au titre de l'opération P364O004 « RN 13 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du budget de la Région un montant de 1 366 671 € à l'Etat réparti comme suit : 500 000 € pour la rectification du virage des chèvres et 866 671 € pour la mise aux normes autoroutières de la RN13 ;

- de voter au titre du programme P365 «Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales», une diminution d'Autorisation de Programme, voté en 2013, d'un montant de 190 000 €, sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

o 2013 : -190 000 €

- d'inscrire un crédit de paiement de 2 682 863 € sur le chapitre 938.- Transports ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 1 366 671 € sur le chapitre 908.- Transports ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-6969-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-84

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction Transport Mer et Littoral - Service Aéroport, Ports, Activités Maritimes</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire, une diminution de l'autorisation d'engagement d'un montant de 228 000 € sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 228 000 €

- de désaffecter sur cette AE un montant de 228 000 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroport » sur le chapitre 938 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire, une diminution de l'autorisation de programme d'un montant de 210 565.62 € sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 210 565.62 €

- de désaffecter sur cette AP un montant de 210 565.62 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroport » sur le chapitre 938 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter au titre du programme P260, Développer l'offre portuaire, une diminution de l'autorisation de programme d'un montant de 3 328 500 € sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 2 568 500 €

2014 : - 760 000 €

- de désaffecter sur cette AP un montant de 3 328 500 € au titre de l'opération P260O002 « Ports Normands Associés » sur le chapitre 908 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter au titre du programme P260, Développer l'offre portuaire, une diminution de l'autorisation d'engagement d'un montant de 15 435 € sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 15 435 €

- de voter au titre du programme P220, Développer les activités maritimes, un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 76 898.91 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : 0

2014 : 76 898,91 €

- d'affecter sur cette AE un montant de 76 898,91 € au titre de l'opération P220O005 "Energie Marine renouvelable" sur le chapitre 939 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, un complément de subvention de 76 898,91 € à la SPL ONEM pour la réalisation des actions prévues dans la convention de prestations intégrées ;

- de voter au titre du programme P220, Développer les activités maritimes, une diminution de l'autorisation de programme d'un montant de 112 950 € sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 22 075 €

2015 : - 90 875 €

- de voter au titre du programme P221, Soutenir les activités nautiques, une diminution de l'autorisation d'engagement d'un montant de 81 500 € sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 155 000 €

2016 : 73 500 €

- de voter au titre du programme P221, Soutenir les activités nautiques, une diminution de l'autorisation de programme d'un montant de 145 000 € sur le chapitre 903, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : 0

2015 : - 145 000 €

- de diminuer les crédits de paiement sur les chapitres suivants :

2 816 565.62 € sur le chapitre 908

246 435 € sur le chapitre 938

22 075 € sur le chapitre 909

132 782.43 € sur le chapitre 903

170 000 € sur le chapitre 933

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-85

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction du Développement Numérique du Territoire</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

-de voter un complément de 250 000 € d'AP au titre du programme « P340- Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel » sur le chapitre 905 du budget de la Région, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiements s'établissant comme suit :

2013 : 150 000 €

2014 : 100 000 €

-de voter une diminution de crédit de paiement d'un montant de 375 000 € sur le chapitre 935 "Aménagement des territoires" ;

-de voter une diminution de crédit de paiement d'un montant de 470 000 € du chapitre 905 "Aménagement des territoires" ;

-d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-6990-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-86

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM 2 - DEES</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter un complément de 37 850 € d'AP au titre du programme « P131-assurer le fonctionnement des lycées », sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 37 850 €

- de voter une augmentation de 12 000 000 € d'AP (CPER) au titre du programme « P142 - Développer projets d'investissement Enseignement Supérieur », sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 3 295 320 €

2014 : + 7 200 000 €

2015 : + 7 095 320 €

2016 : + 1 000 000 €

- de voter une augmentation de 150 000 € d'autorisation d'engagement au titre du programme "P141 – Contribuer au développement de l'enseignement supérieur", sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel de CP s'établissant comme suit :

2013 : + 150 000 €

- de voter une diminution de 100 000 € d'AE au titre du programme « P170 -Accompagner les élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 100 000 €

- de voter une diminution de 50 000 € d'AE au titre du programme « P171 - Contribuer au fonctionnement des formations sanitaires et sociales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 50 000 €

- d'inscrire une diminution des crédits de paiement d'un montant de 310 000 € sur le chapitre 932 ;

- d'inscrire un crédit de paiement d'un montant de 200 000 € sur le chapitre 945 ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement d'un montant de 4 069 180 € sur le chapitre 902 ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement d'un montant de 150 000 € sur le chapitre 931 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-87

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de la Jeunesse et des Sports</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P321 « Développer et structurer le sport en région », une AE complémentaire, votée 2013, d'un montant de 202 000 €, sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 202 000 €

- d'affecter sur cette AE un montant de 100 000 € au titre de l'opération P321O002 « Aide au Centre Sportif de Normandie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du budget 2013 de la Région, une subvention de 100 000 € au Centre Sportif de Normandie ;

- de voter au titre du programme P324 « Réussir l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux », une AE complémentaire, votée en 2013, d'un montant de 786 000 €, sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : -14 000 €

2014 : 695 000 €

2015 : 105 000 €

- d'inscrire un crédit de paiement de 188 000 € sur le chapitre 933, culture, sports et loisirs ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 2 000 € au chapitre 930 – Services généraux ;

- de voter une diminution de crédits de paiement de 222 000 € au chapitre 903 – culture, sports et loisirs ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 13 -11-88

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de la Culture</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter un complément de 3 620 000 € d'APCPER, au titre du programme « P090 Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », sur le chapitre 903, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 20 000 €

2014 : 1 800 000 €

2015 : 1 800 000 €

- d'affecter sur l'APCPER Culture de 22 640 000 € modifiée à la DM2 2013, un montant total de 3 620 000 € au titre de l'opération P090O010 « CP5F7003SI » IMEC T3 ;

- de voter un complément de 55 000 € d'AE, au titre du programme « P091 Faciliter l'accès à la culture pour tous », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 55 000 €

- de voter un complément de 90 000 € d'AE, correspondant à la contribution en faveur des relais culturels régionaux et du FRAC, au titre du programme « P090 Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 90 000 €

- de voter une diminution de 40 000 € d'AE, correspondant à la contribution en faveur des relais culturels régionaux, au titre du programme « P092 Favoriser l'animation et le développement culturel des territoires », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 40 000 €

- de voter une diminution de 105 000 € d'AE, correspondant à la contribution en faveur des opérations : Presqu'île en fête, Saison culturelle cart@too et FRAC, au titre du programme « P093 Soutenir la création et la diffusion artistiques et culturelles », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 105 000 €

- de diminuer les crédits de paiement de 2 000 000 € sur le chapitre 903 « Culture, sports et loisirs » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la commission permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-89

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter une diminution de 240 000 € de l'autorisation d'engagement au titre du programme « P110 : Etudier et valoriser le patrimoine culturel », votée sur le chapitre 933 pour l'année 2013, l'échéancier des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 240 000 € ;

- de diminuer les crédits de paiement de 240 000 € sur le chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » ;

- de désaffecter sur l'autorisation de programme « P110 : Etudier et valoriser le patrimoine culturel », votée en 2008 sur l'opération CP5Y7003SI AP IMEC ALAE un montant de 4 213 877€ ;

- de voter une diminution de 4 213 877,57 € d'autorisation de programme (CPER) au titre du programme « P110 : Etudier et valoriser le patrimoine culturel », sur le chapitre 903, l'échéancier des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 487 143 €

2014 : - 1 500 000 €

2015 : - 1 423 877.57 €

2016 : - 802 857 € ;

- de diminuer les crédits de paiement de 487 143 €, à hauteur du montant mandaté, sur le chapitre 903 « Culture, sports et loisirs » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision, et notamment les conventions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-90

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction des Affaires Européennes et des Relations Internationales</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 157 433 € au titre du Programme « P330 - Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux », votée au budget primitif 2013 pour un montant de 1 535 150 € sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 59 937 €

2014 : 97 496 €

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 87 457 € au titre du Programme « P331 - Développer les réseaux et utiliser au mieux les fonds de coopération », votée au budget primitif 2013 pour un montant de 286 606 € sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 88 957 €

2014 : 1 500 €

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 30 662 € au titre du Programme « P332 - Favoriser la Mobilité à l'International », votée au budget primitif 2013 pour un montant de 265 525 € sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 11 908 €

2014 : - 18 754 €

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 480 000 € au titre du Programme « P333 – Optimiser l'utilisation des Fonds européens », votée au budget primitif 2013 pour un montant de 3 724 530 € sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 341 444,02 €

2014 : - 821 444,02 €

- de voter une augmentation d'autorisation d'engagement d'un montant de 1 935 000 € au titre du Programme « P333 - Optimiser l'utilisation des Fonds européens », votée au budget primitif 2013 pour un montant de 16 360 620 € sur le chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : 2 933 667,71 €

2014 : - 1 233 667,71 €

2015 : 235 000,00 €

- de voter une diminution de crédit de paiement de 593 592 € sur le chapitre 930 Services Généraux ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-91

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines - Agriculture</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter, au titre du programme P040 «Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables», une diminution de l'AE de 2 479 000 € votée en 2013, d'un montant de 99 074,63 €, sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel modificatif des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : 0 €

2014 : - 99 074,63 €

- de voter, au titre du programme P040 «Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables», une diminution de l'AE de 13 523 358 € votée en 2008 et modifiée en 2012, d'un montant de 80 000 €, sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel modificatif des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 724 200 €

Exercices ultérieurs : + 644 200 €

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 884 200 € sur le chapitre 939 «Action économique» ;

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 570 000 € sur le chapitre 909 «Action économique» ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7189-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-92

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines - PCM</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter, au titre du programme P240 «Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables», une diminution de l'AE de 845 000 € votée en 2013, d'un montant de 11 000 €, sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel modificatif des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 108 000 €
2015 : 97 000 €

- de voter, au titre du programme P240 «Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables», une diminution de l'AE de 570 000 € votée en 2008 et modifiée en 2012, d'un montant de 50 000 €, sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel modificatif des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 45 000 €
2014 : - 5 000 €

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 153 000 € sur le chapitre 939 «Action économique» ;

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 201 156 € sur le chapitre 909 «Action économique» ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7191-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-93

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de la Prospective, des Métiers et de l'Apprentissage</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme « P055 - Verser les indemnités compensatrices à la formation des apprentis », une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 3 490 000 €, sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 1 830 000 €

2014 : - 1 660 000 €

- de désaffecter sur cette autorisation d'engagement un montant de 3 490 000 € au titre de l'opération P055O001 – Indemnités aux employeurs d'apprentis, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 1 830 000 € sur le chapitre 931 – Formation professionnelle et apprentissage ;

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 2 000 000 € sur le chapitre 901 – Formation professionnelle et apprentissage ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-6772-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-94

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - Direction de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P160 « Développer les compétences et accompagner les transitions professionnelles » un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 200 000 € sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

- 2013 : 0
- 2014 : 200 000 €

- de voter au titre du programme P161 « Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif » une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 111 000 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

- 2013 : 0
- 2014 : - 111 000 €

- de voter au titre du programme P162 « Former pour qualifier / diplômer les demandeurs d'emploi » un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 2 696 757 € sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

- 2013 : 229 553 €
- 2014 : 2 467 204 €

- de voter au titre du programme P163 « Garantir les conditions de la formation » une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 34 553 € sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

- 2013 : - 34 553 €

- de voter au titre du programme P164 « Orienter et garantir un socle de compétences générales » un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 111 000 € sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

- 2013 : 0 €
- 2014 : 111 000 €

- d'augmenter les crédits de paiement d'un montant de 2 192 093 € sur le chapitre 931 Formation professionnelle et apprentissage

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-95

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	DM2 - DIRET

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P301 « Accompagner les stratégies de développement économique du territoire », une diminution de 783 000 € sur l'AE, votée en 2013 pour un montant de 2 938 955 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 229 000 €

2017 : - 554 000 €

- de voter au titre du programme P302 « Développer l'Economie sociale et solidaire », une diminution de 299 000 € sur l'AE, votée au budget primitif 2013 pour un montant de 1 213 000 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 299 000 €

- de diminuer les crédits de paiement de 1 002 501,16 € sur le chapitre 939 « Action économique » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7013-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-96

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	DM2 - DIRET

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P280 « Soutenir la recherche publique », une diminution de 285 400 € sur l'AE, votée au budget primitif 2013 pour un montant de 3 702 985 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 263 400 €

2017 : - 22 000 €

- de voter au titre du programme P281 « Valorisation de la recherche et l'innovation dans les entreprises », un complément de 635 583,99 € sur l'AE, votée au budget primitif 2013 pour un montant de 5 367 572 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : 404 846,79 €

2015 : 140 184 €

2016 : 90 553,20 €

- de voter au titre du programme P282 « Soutenir les grands projets de recherche », une diminution de 215 702 € sur l'AE, votée au budget primitif 2013 pour un montant de 400 000 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2013 : - 224 945 €

2016 : 9 243 €

- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 83 498,21 € sur le chapitre 939 « Action économique » ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 2 979 259,85 € sur le chapitre 909 « Action économique » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-97

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM2 - DIRET</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Pascale CAUCHY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de voter au titre du programme P350 « Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques », une diminution de 200 000 € sur l'AE, votée en 2013 pour un montant de 2 931 080 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2013 : - 200 000 €

- de diminuer les crédits de paiement de 200 000 € sur le chapitre 939 « Action économique » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7014-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-98

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2014</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Arnaud FONTAINE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2014.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7889-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-99

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Fiscalité à taux local (P009)
Titre	<i>Modulation régionale sur les fractions de tarifs TICPE et TICPE "GRENELLE" (Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques-ex-TIPP)</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Arnaud FONTAINE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- en application de l'article 265 du Code des douanes, de réduire la réfaction sur les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 1,77 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,15 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2014 ;

- en application de l'article 265 A bis du Code des douanes, de majorer les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 0,73 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,35 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2014 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7628-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-100

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Evolution de la politique territoriale contractuelle de la Région</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Corinne FERET (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 5 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Florence MAZIER),

- d'approuver les objectifs et les modalités de la nouvelle politique territoriale contractuelle figurant à l'annexe ci-jointe,
- d'autoriser le Président à engager une concertation avec les territoires,
- de prolonger sur l'année 2014 la validité des autorisations de programme et d'engagement votées en 2008 pour la mise en oeuvre du volet territorial du Contrat de projets Etat Région 2007-2013,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en oeuvre de ces décisions, et notamment les avenants permettant de prolonger en 2014 les conventions de soutien à l'ingénierie territoriale signées avec les 13 Pays pour la période 2008-2013.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-5194-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-101

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
Titre	<i>Foncier : Avis concernant la modification du décret de création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Corinne FERET (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Laurent SODINI), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

de formuler les observations suivantes concernant le projet de décret modifiant le décret de création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie :

- Article 4 : Le projet de décret doit habilitier l'EPFN à réaliser des missions en dehors du territoire mentionné dans l'article 1 afin de pouvoir prendre en compte des interventions dans le cadre de projets interrégionaux.
- Article 5 : La Région regrette que, dans le projet de décret, les représentants des milieux professionnels n'aient plus qu'une voix consultative au sein du Conseil d'Administration de l'EPFN.
- Article 15 : La Région souhaite que soit supprimée de l'article 15 de ce projet de décret l'obligation de garantie des emprunts par les collectivités.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-8374-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-102

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Plan Climat Energie Territorial de la Région</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Stéphane TRAVERT, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Corinne FERET (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Laurent SODINI (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 9 contre (),

- d'approuver le Plan Climat Energie Territorial de la Région en annexe 1 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-5191-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-103

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Lutter contre les changements climatiques</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 14 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER, Laurent BEAUVAIS, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Elise LOWY, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Stéphane TRAVERT, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Florence MAZIER), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à Vincent LOUVET), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Corinne FERET (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Laurent SODINI (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire en transition énergétique en Basse-Normandie » en partenariat avec l'ADEME, ouvert à compter du 1^{er} décembre 2013 (annexe 1) ;
- de valider le principe d'un règlement d'avances remboursables spécifique aux investissements relatifs à la transition énergétique et aux projets participatifs citoyens de transition énergétique, mis en place d'ici fin 2013 ;
- d'adopter les nouvelles modalités d'intervention de la Région Basse-Normandie en matière d'énergie renouvelable figurant dans les fiches jointes (annexe 2), à compter du 1er janvier 2014, qui suppriment et remplacent les dispositions des fiches correspondantes antérieurement approuvées (annexes aux délibérations de l'Assemblée plénière n°10-79 d'octobre 2010 et n°12-09 de février 2012) ;
- de modifier la délibération de l'Assemblée plénière n°12-09 de février 2012 afin de supprimer les fiches d'aides en matière d'énergie renouvelable intitulées « Géothermie très basse énergie / particuliers » et « Electricité renouvelable / particuliers »;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131114-7445-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-104

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Moderniser le matériel ferroviaire (P363)
Titre	<i>Modernisation de la ligne ferroviaire Paris - Granville (exploitation, matériel, infrastructure)</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer avec l'Etat le Protocole relatif à l'exploitation de la ligne Paris-Granville par les trains d'équilibre du territoire ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'adoption des avenants au Protocole.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-7401-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-105

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Contribuer au fonctionnement des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales (P171)
Titre	<i>Conventions de partenariat avec le Fongécif et OPCA-PL pour la sécurisation des parcours de reconversion et de qualification vers les secteurs sanitaire et social.</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer :

→ les conventions de partenariat suivantes :

- ✓ la convention bipartite FONGECIF / Région relative à la sécurisation des parcours de reconversion vers les secteurs sanitaire et social,
- ✓ la convention tripartite FONGECIF / OPCA-PL / Région relative à la sécurisation des parcours de qualification professionnelle secteur sanitaire ;

→ tous les actes et conventions utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-8201-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-106

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Développer et structurer le sport en région (P321)
Titre	<i>Signature d'une convention cadre relative au déploiement des emplois d'avenir dans le champ du sport.</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

→ d'autoriser le Président à signer :

- la convention cadre « Emplois d'avenir » avec l'Etat et le Comité Régional Olympique et Sportif de la Basse-Normandie (CROS) jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-8886-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-107

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Etudier et valoriser le patrimoine culturel régional (P110)
Titre	<i>Création d'un Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) à vocation patrimoniale</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de se prononcer sur le principe de la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle à caractère administratif et à vocation patrimoniale, en partenariat avec l'Etat,
- d'approuver les statuts de cet Etablissement, tels qu'ils figurent en annexe,
- de demander à Monsieur le Préfet de Région de bien vouloir décider, par arrêté, la création de cet Etablissement,
- de désigner comme représentants de la Région au Conseil d'administration de cet Etablissement :
 - titulaires
 - Pascale CAUCHY
 - Léone BESNARD
 - Sylvie DELAUNAY
 - Bertrand DENIAUD
 - Florence MAZIER
 - Suppléants
 - Mickaël MARIE
 - Corinne FERET
 - Marie-Jeanne GOBERT
 - Brigitte LUYPART
 - Christian LEMARCHAND
- en accord avec l'Etat, de désigner comme personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'Etablissement siégeant au Conseil d'administration :
 - M. Christian HOTTIN, conservateur du patrimoine, adjoint au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la direction générale des patrimoines, au Ministère de la Culture,
 - Madame Anne HAUDIQUET, conservateur en chef et directrice du musée Malraux au Havre
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision et notamment les statuts de l'Etablissement joints en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-11-108

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Participer aux investissements immobiliers dans les CFA (P054)
Titre	<i>Plan Pluriannuel d'Investissements Immobiliers dans les CFA et Contrat d'Objectifs et de Moyens 2011 - 2015 pour l'apprentissage</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter la révision du programme pluriannuel d'investissements immobiliers dans les CFA pour la période 2013-2018 joint en annexe 1,
- d'affecter sur l'autorisation de programme « P054 – Participer aux investissements immobiliers des CFA », de 13 000 000 €, votée en 2013, un montant de 11 100 000 € au titre de l'opération « P052O002 – Plan Pluriannuel d'Investissements Immobiliers »,
- d'attribuer sur le chapitre 901 du budget 2013 de la Région, une subvention d'un montant de 11 100 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Centre et Sud-Manche pour la construction du CFA sur un nouveau site,
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits,
- d'autoriser le Président à signer :
 - avec l'Etat, l'avenant au Contrat d'Objectifs et de Moyens 2011-2015 pour le développement de l'apprentissage joint en annexe 2,
 - tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-7358-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-109

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois (P162)
Titre	<i>Fonds social européen 2007-2013 - modification de la subvention globale</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la révision du plan de financement de la subvention globale FSE 2007-2013 telle qu'elle figure en annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-7587-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-110

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Développer les compétences et accompagner les transitions professionnelles (P160)
Titre	<i>Formation des actifs - Financement des actions dans le secteur de la pêche</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le projet d'accord-cadre entre la Région Basse-Normandie, le FONGECIF et l'AGEFOS-PME section pêche et cultures marines joint en annexe ;
- de déléguer à la Commission Permanente les décisions relevant de la mise en oeuvre opérationnelle de cet accord-cadre ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à sa mise en oeuvre.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 27 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-7520-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13 -11-111

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Développer l'économie sociale et solidaire (P302)
Titre	<i>Renforcer l'outil ' Finance solidaire ' - Nouvelle dotation de l'outil financier Contrat d'Apport Associatif (CAA) géré par Basse-Normandie Active</i>

- - - - -

Réunion des 14 et 15 NOVEMBRE 2013

- - - - -I a

Réuni le vendredi 15 novembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Valérie NOUVEL, Ludovic ASSIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Jean-Karl DESCHAMPS (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Joël BRUNEAU), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP « P302 – Développer l'Economie sociale et solidaire » de 405 000 €, votée en 2013, un montant de **75 000 €** au titre de l'opération P3020001 « Renforcer l'outil « Finance solidaire » » ;
- d'attribuer à l'Association « Basse-Normandie Active » sur le chapitre 909 du budget 2013 de la Région, une dotation régionale de 75 000 € pour le fonds de Contrat d'Apport Associatif (CAA) ;
- d'autoriser le Président à signer les futurs avenants liés aux différents fonds gérés par Basse-Normandie Active et qui n'engagent pas de dotations supplémentaires de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 28 novembre 2013
et de la réception en Préfecture le 27 novembre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20131115-7160-DE-1-1